

1.—Énergie hydraulique utilisable et captée, par province, 1945 et 1946

Province ou territoire	Énergie utilisable en 24 heures, à 80 p. 100 du débit, décembre 1946		Turbines installées	
	Au minimum habituel du débit	Au débit normal pen- dant six mois	31 déc. 1945	31 déc. 1946
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,617	2,617
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	128,300	133,384	133,384
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,347	133,347
Québec.....	8,459,000	13,064,000	5,848,572	5,848,572
Ontario.....	5,407,200	7,261,400	2,673,290	2,673,290
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	422,825	446,825
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	90,835	90,835
Alberta.....	507,800	1,258,000	94,997	93,090
Colombie-Britannique.....	7,023,000	10,998,000	864,024	864,024
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	382,500	813,500	19,719	19,719
Canada.....	25,722,900	40,124,100	10,283,610	10,312,123

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 1 représentent l'énergie de 24 heures et sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements hydrauliques dont la chute ou hauteur possible de concentration a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Plusieurs rapides et chutes non relevés et d'une capacité indéterminée existent sur les rivières et cours d'eau d'un océan à l'autre. Ils ne pourront figurer dans les calculs que lorsque seront terminés des relevés plus détaillés, particulièrement dans les régions septentrionales moins explorées. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies aient été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle où des réservoirs économiques pourraient être aménagés au moyen de barrages.

Les troisième et quatrième colonnes donnent la capacité totale des roues hydrauliques effectivement installées au Canada; ces chiffres ne devraient pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes dans le calcul du pourcentage des forces hydrauliques développées. Aux emplacements exploités, l'installation de roues hydrauliques dans tout le Canada est en moyenne de 30 p. 100 plus grande que les chiffres correspondants des disponibilités maximums inclus dans la deuxième colonne et ayant trait à ces mêmes emplacements. Les chiffres ci-dessus indiquent donc que les *ressources d'énergie hydraulique actuelles* du Canada justifient l'installation de turbines d'une capacité de plus de 52 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1946 ne représentent que 20 p. 100 environ des ressources connues et les chiffres des première et deuxième colonnes représentent en quelque sorte les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Canada.

Les chiffres du tableau sont aussi présentés sous une forme graphique au diagramme de la p. 504 qui comprend aussi le maximum que l'installation économique de turbines atteindrait probablement si les ressources hydrauliques présentement connues étaient mises en valeur.

Sous-section 2.—Statistiques du développement de l'énergie hydraulique

L'augmentation de la capacité des turbines installées de 1900 à 1946 est indiquée par les chiffres du tableau 2, décennaux jusqu'à 1940 et annuels de 1941 à 1946.